

DEMANDE

D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE (1) DE PROLONGATION D'OUVERTURE (1)

Monsieur _____ le Maire,
Je soussigné (2) M. BERTRAND Nicolas

agissant en qualité de Président du GDA de La Tour-Bas-Elne
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :

- **d'ouvrir un débit temporaire de** 2^{ème} **catégorie**
à La Tour-Bas-Elne - Avenue du Tech
du 27 juillet 2019 au 27 juillet 2019 à l'occasion de :
la Fête de la Pomme de Terre Primeur du Roussillon et de l'Agneau Catalan
- **de tenir mon établissement ouvert la nuit**
du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant : _____

Veuillez agréer, Monsieur _____ le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 27 juil 2019
(Signature)



ARRÊTÉ DU MAIRE (1)

Je soussigné, Maire de La Tour-Bas-Elne

Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;
Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les arrêtés préfectoraux ;
Vu la demande ci-dessus,

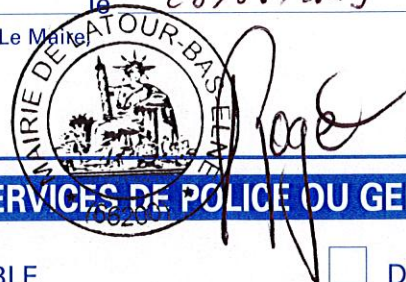
ARRÊTE :

Article premier. - M (2) BERTRAND Nicolas, Président du GDA de La Tour-Bas-Elne

- **est autorisé à ouvrir un débit temporaire** 2^{ème} **catégorie**
du 27/07/2019 au 27/07/2019 jusqu'à 19 heures
à l'occasion de la Fête de la Pomme de Terre Primeur du Roussillon et de l'Agneau Catalan
- **est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement**
dans la nuit du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant _____
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à La Tour-Bas-Elne le 28/06/2019

Le Maire



AVIS DU MAIRE (1)

FAVORABLE DÉFAVORABLE

à la demande ci-dessus

Date : 28/06/2019

Le Maire,



AVIS DES SERVICES DE POLICE OU GENDARMERIE

FAVORABLE DÉFAVORABLE

à la demande ci-dessus.

Date : _____

L'officier de police ou de gendarmerie,